



## Rencontre intersyndicale au ministère le 12 octobre 2017 La déconstruction de Météo-France est en marche !

Suite à une démarche commune initiée cet été suite au conseil d'administration de fin juin, toutes les organisations syndicales de l'établissement (CGT, FO, CFDT et Solidaires, avec chacun 2 représentants) ont été reçues jeudi 12 octobre au ministère de tutelle par monsieur Thomas Lesueur, Directeur de Cabinet adjoint de Nicolas Hulot, chargé des finances. La Direction de Météo-France était également présente, avec le PDG, le SG et le DRH, ainsi que les Directions Recherche et Innovation (DRI) et RH du Ministère. L'entretien a duré 2 heures environ. Sur la base des dossiers intersyndicaux de présentation des enjeux de Météo-France, actualisés pour cette occasion et remis à nos interlocuteurs, monsieur Lesueur a essentiellement abordé les sujets suivants :

- **Investissement dans l'upgrade du super ordinateur** (revoqué en juin au PIA Recherche) : le ministère soutient l'investissement dans sa version médiane (taux de rentabilité de 160 %) , mais n'est pas capable de préciser exactement le montant précis du financement, ni sa source, ni son calendrier...
- **Etude socio-économique de l'intérêt des services météorologiques** : accueil favorable, mais uniquement de principe : cette action annoncée suite au conflit sur le COP n'a ni porteur (nécessité d'indépendance reconnue) ni financement à ce jour.
- **Protection de l'unicité de la vigilance météo** : encore une idée qui, sans déplaire à notre interlocuteur, ne soulève pas un enthousiasme fédérateur : « on va voir ce qu'on peut faire. »..
- **Budget 2018 avec plafond d'emploi en diminution de 95 ETP (-3,1%)** : confirmé et assumé par notre interlocuteur sur des arguments de sincérité sur les moyens et de choix politique de réduction de l'emploi public ; aucune réponse claire à la question du pourquoi un rabet à Météo-France et pourquoi 95 ...
- **Avenir de Météo-France** : Monsieur Lesueur insiste sur le sens à donner aux missions, convient de l'absence de logique de la technique du rabet comptable. Il nous renvoie donc à la démarche CAP22 du gouvernement (action publique 2022) destinée à redéfinir nos missions, comme pour tous les services publics, pour supprimer de l'emploi public ! Nos arguments ont porté sur l'absence de lisibilité des moyens aussi démotivante pour les agents que dangereuse pour nos missions et même pour la survie de notre établissement à la moyenne d'âge hors norme. Le ministère annonce que l'évolution des effectifs de Météo-France doit poursuivre sur cette lancée au cours du quinquennat. Dans ce cadre, bousculer les objectifs du COP n'est pas forcément un tabou pour le ministère.

En résumé, le **plan d'avenir de Météo-France est désormais en chantier**, c'est très probablement urgent, et les météos seraient même invités à cette profonde refondation... **sur la base non négociable d'un « plan social » de l'ordre de 500 emplois en 5 ans !**

L'intersyndicale se réunira prochainement afin d'envisager un plan d'actions.